

COPIE DE RÉOLUTION

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement en huis clos le mardi 6 juillet 2021 à compter de 15 h au Centre communautaire et récréatif situé au 5 rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield, conformément au décret 689-2020, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

2021-R-AG257 Accès entreprises Québec (AEQ) – Nomination de représentants au sein du comité aviseur

Considérant que le Plan budgétaire du gouvernement du Québec diffusé en mars 2020 prévoit, dans le cadre du budget 2020-2021, 97,5 millions de dollars afin que les MRC aient accès à des ressources additionnelles pour accompagner les entreprises de leur territoire;

Considérant que le ministre de l'Économie et de l'Innovation ainsi que la ministre déléguée ont annoncé la création du réseau Accès entreprise Québec (AEQ) afin de s'assurer que les entreprises aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité, comparables d'une région à l'autre dans le respect des spécificités régionales;

Considérant que le réseau Accès entreprise Québec sera la porte d'entrée des entreprises vers les services qui leur sont dédiés;

Considérant la résolution 2021-R-AG063, adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil de la MRC tenue le 16 février 2021, autorisant notamment la signature de la convention d'aide financière liée au déploiement du réseau AEQ;

Considérant que l'article 4.6 de la « Convention d'aide financière pour le programme AEQ » prévoit que la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau doit s'adjoindre;

Considérant que ledit comité aviseur aura comme mandat d'orienter et de déterminer les pistes d'actions visant à mieux soutenir les entreprises du territoire ;

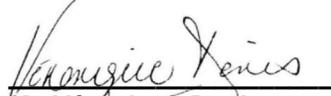
Considérant la résolution 2021-R-AG185, adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil de la MRC tenue le 18 mai 2021, autorisant la directrice générale de la MRC, Mme Chantal Rondeau, à créer le comité aviseur prévu à la convention d'aide financière dans le cadre du réseau « Accès entreprise Québec 2020-2025 » et à réaliser toutes les démarches nécessaires à sa mise sur pied, incluant la nomination des membres notamment la signature de la convention d'aide financière liée au déploiement du réseau AEQ.

En conséquence, monsieur le conseiller Nicolas Malette, appuyé par monsieur le conseiller Raymond Morin, propose et il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau confirme la création du comité prévu à l'entente Accès entreprises Québec et y nomme les membres suivants, sachant que ceux-ci peuvent être modifiés sur accord dudit comité :

- Mme Chantal Lamarche, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
- Mme Francine Fortin, Ville de Maniwaki
- M. Réal Rochon, Ville de Gracefield
- Mme Chantal Rondeau, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
- M. Marc Cloutier, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
- Mme Mélanie Auger, Concept et consultation Mélanie Auger
- M. Rémi Lafond, CCMVG
- Mme Sonia Morin, Services Québec
- M. Robert Bussière, Député de Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Copie certifiée conforme au
Livre des procès-verbaux**



**Me Véronique Denis
Directrice générale adjointe et greffière**

Donné à Gracefield ce 7^e jour du mois de juillet 2021

Veillez noter que le procès-verbal, dont cette résolution est extraite, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une prochaine séance et à sa signature par la préfète.